

## COMMENT S'INSCRIRE A LA SECTION NORDIQUE DU CLUB OMNISPORT DES 7 LAUX ?



### 1. Je viens à une des matinées d'inscription (27/9 ou 18/10 ou le 15/11)

pour :

- Remplir ma fiche d'inscription,
- Fournir mon certificat médical de moins d'un an mentionnant la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition (ou loisir le cas échéant) dont le biathlon,
- Fournir les justificatifs de mes réductions (N° de carte tatoo, de Pass'Région...),
- Fournir un chèque de caution correspondant à mes réductions.

Lors de cette inscription, selon le groupe d'activité choisi et mes réductions, le club me communiquera le montant de ma cotisation d'activité à payer et le type de licence que je devrai prendre.

### 2. Je paye ma cotisation d'activité par carte bancaire sur HelloAsso en utilisant le lien ou le QR code suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/club-omnisport-des-7-laux-gresivaudan/adhesions/adhesion-co7laux-nordique-annee-2025-2026>

MONTANT A PAYER SUR HELLOASSO :



### 3. Je prends ma licence sur le site de la Fédération Française de Ski : <https://ffs.fr> dans l'espace licencié (en haut à droite) à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

➤ 1<sup>er</sup> cas : j'étais déjà licencié l'an passé :

Je vais dans mon espace licencié (à activer si pas encore fait, à l'aide du numéro de ma licence 2024-25) et je demande un renouvellement de ma licence.

➤ 2<sup>ème</sup> cas : je n'étais pas licencié l'an passé :

Je vais dans l'espace licencié et je prends la licence qui m'a été conseillée lors de la journée d'inscription :

- Je choisis le club CO7Laux Grésivaudan, section nordique,
- Je choisis ma licence et remplis le questionnaire,
- Je règle la licence par carte bancaire,
- Je recevrai un mail de confirmation de ma demande de licence puis un mail de confirmation de la validation de ma licence par le club. Mon inscription au club sera effective après réception de ce mail.
- Je pourrai créer mon espace licencié sur le site de la FFS une fois ma licence validée.

Principaux types de licences et tarifs (auquel s'ajouteront 10 euros d'adhésion au CO7Laux). **Tarifs 2024 :**

|             |                             | Jeunes nés en 2011 et après | Adultes nés en 2010 et avant |
|-------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| LOISIR      | Responsabilité civile seule | 41,70 €                     | 46,90 €                      |
|             | RC + Assurance fond Medium  | 69,80 €                     | 75 €                         |
| COMPETITION | Responsabilité civile seule | 69,50 €                     | 98,30 €                      |
|             | RC + Assurance Optimum      | 118 €                       | 146,80 €                     |

#### Attention !

Les jeunes participants aux entraînements d'automne doivent prendre leur licence le plus rapidement possible (licence 2024-25 valide jusqu'au 14/10). A partir du 15/10, tout jeune non licencié ne pourra participer aux séances.